

Affiché le

ID: 066-246600449-20200915-83_20_ETGCANET-DE



83/2020

D E L I B E R A T I O N du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **39** Nombre de membres présents : **29**

Nombre de votants: 36

Date de convocation: 08/09/2020

OBJET: DESIGNATION REPRESENTANTS AU

COMITE DE BASSIN ETANG DE CANET SAINT

NAZAIRE

Certifiée exécutoire à la date de transmission aux services préfectoraux (articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT** le **15 SEPTEMBRE**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – LEHOUSSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO, JEAN (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – OLIVE, VOISIN, GONZALEZ, BATARD, LEMORT, RAYNAL, PEREZ, MON, PONTICACCIA-DÖRR (Thuir) – THIRIET (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, QUINTA (Trouillas)- LELAURAIN, BARBE (Villemolaque)

Procurations:

R. BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
P. MAURAN (Montauriol) à N.GONZALEZ
JM.LAVAIL (Thuir) à R.PEREZ
H.MALHERBE (Thuir) à R.OLIVE
S.ADROGUER-CASASAYAS (Thuir) à T.VOISIN
S.CAZENOVE (Thuir) à J.PONTICACCIA-DÖRR
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD

Absents:

G.CHINAUD (Calmeilles)
P.GERICAULT (Oms)
A.BOURRAT (Thuir)

Monsieur Thierry GABRIEL, est élu secrétaire de séance. Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020 Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le

ID: 066-246600449-20200915-83_20_ETGCANET-DE

Ren

83/2020

<u>DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU COMITE DE BASSIN DU CONTRAT DE L'ETANG DE CANET – SAINT NAZAIRE :</u>

VU les statuts de la Communauté de Communes des Aspres et notamment sa compétence GEMAPI et Hors gémapi,

VU la délibération n°105-2017 autorisant la signature du contrat de bassin versant de l'Etang de Canet Saint Nazaire,

VU l'arrêté préfectoral du 28 Juin 2013 constituant le comité de bassin non modifié,

Le Président RAPPELLE à l'Assemblée le rôle du Comité de bassin versant de l'Etang de Canet Saint Nazaire, chargé de suivre la démarche de Contrat et également le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

Il **INFORME** le Conseil que suite au renouvellement des assemblées, le Syndicat mixte de bassin versant du Réart sollicite la Communauté pour désigner 2 membres titulaires du Comité de bassin versant de l'étang de Canet Saint-Nazaire.

Il LANCE appel à candidature au terme duquel sont présentées les candidatures de Mesdames Maya LESNE et Annie LELAURAIN.

Le Conseil Communautaire,
Ouï l'exposé de son Président
Après en avoir valablement délibéré
A l'unanimité des membres présents et représentés,

<u>DESIGNE</u> Mesdames Maya LESNE et Annie LELAURAIN comme représentantes de la Communauté au sein du Comité de bassin du contrat de l'Etang de Canet Saint Nazaire.

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.